

Mamoudzou, le 24 août 2023

**TRES SIGNALE**

*Le directeur général*

**Note à l'attention des professionnels de santé de Mayotte  
dans le cadre de la gestion de la crise de l'eau**

Mayotte est confrontée à une **pénurie d'eau exceptionnelle**, notamment due à la très faible pluviométrie de ces derniers mois qui n'a pas permis de remplir suffisamment les retenues collinaires. De fait, sur la base des constats partagés au sein du comité de suivi de la ressource en eau piloté par les services de la préfecture, et dans l'attente de la prochaine saison des pluies, des « coupures d'eau » ont été instaurées, afin d'assurer une gestion optimale des réserves d'eau disponibles.

**Cette crise de l'eau emporte d'importants risques sanitaires**, ayant conduit l'agence régionale de santé, en lien avec les partenaires institutionnels compétents, à **anticiper**, définir et mettre en œuvre depuis plusieurs mois déjà un plan d'action susceptible de pouvoir en **limiter les conséquences pour la population**.

Dans la continuité de la conférence de presse tenue ce 24 août par le préfet de Mayotte et des annonces portant sur l'intensification des coupures d'eau pour les semaines et mois à venir, et considérant les risques liés à une **consommation d'eau non contrôlée ou mal stockée**, à un **défaut d'hygiène** des mains ou général, et à un **défaut d'élimination des excréta**, il apparaît nécessaire d'engager dès à présent une **mobilisation et une vigilance collective renforcée sur la probable réémergence de pathologies** du péril fécal ou d'épidémies de pathologies moins tropicales.

Je vous demanderai donc, dans les semaines et mois à venir, d'accorder une vigilance toute particulière :

✓ **A l'évocation et aux modalités diagnostiques de ces pathologies :**

Pour celles et ceux qui le souhaiteraient, vous retrouverez en annexe de cette note quelques éléments de littérature ; n'hésitez pas à transférer ces informations à vos collègues ou remplaçants.

✓ **A la diffusion d'informations auprès de vos patients :**

L'agence régionale de santé a élaboré des recommandations en population générale sur les modalités d'usage et de stockage de l'eau, ainsi que sur les règles d'hygiène de base. Ces informations sont notamment diffusées via les réseaux sociaux et canaux radios. Afin d'élargir leur audience, et de sensibiliser notamment vos patients les plus fragiles ou vulnérables, **je vous demanderai de bien vouloir afficher et mettre à disposition des exemplaires papiers de ces recommandations** qui vous seront fournies dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, l'augmentation attendue des pathologies liées à ces pénuries d'eau risque d'augmenter significativement les recours pour diarrhées et/ou fièvre. Les critères de gravité qui doivent conduire les patients à consulter en milieu hospitalier devront être rappelés, particulièrement en cette période de tension en ressources humaines au service d'accueil des urgences. Des outils didactiques résumant les principales consignes vous seront adressés (personnes âgées, patients co-morbides, nourrissons...) : je vous remercie par avance de les mettre à disposition dans vos cabinets ou structures d'exercice, et à les distribuer aux patients qui se présenteront pour une telle symptomatologie.

✓ **A l'appui à une veille sanitaire réactive auprès des services de l'ARS :**

J'ai activé ce jour **la mise en place d'un système de veille et d'alerte renforcé** (schéma en annexe) afin de pouvoir mettre en évidence ou caractériser le plus rapidement possible des événements sanitaires nécessitant la mise en place d'actions réactives.

Aussi, je sais pouvoir compter sur votre collaboration pour nous faire **parvenir sans délai vos signalements de pathologies inhabituelles, de cas groupés d'une pathologie plus usuelle, de gravité particulière de pathologie qui ne l'est pas forcément.** Tous les signalements d'intérêt devront être transmis à l'adresse suivante : [ars-mayotte-crise@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-crise@ars.sante.fr). Si vous deviez nous contacter en urgence, un interlocuteur sera disponible 7j/7 et 24h/24 au 0269 63 47 91.

Enfin, et sauf contrordre de votre part, **vous serez tenus informés**, de même que les laboratoires d'analyses biologiques et les CMR de secteurs, **en temps réel des signalements** (liés à la qualité de l'eau et/ou de veille sanitaire) de situations dont nous serions tenus informés **au sein de votre commune**. Cette rétro-information vous permettra d'observer une vigilance particulière dans le cadre de votre exercice.

Je vous remercie par avance, dans cette période de crise inédite, pour votre engagement et votre mobilisation à nos côtés, qui doit nous permettre de préserver au maximum la santé des populations du territoire.

**Olivier BRAHIC**

Directeur Général de l'Agence  
Régionale de Santé de Mayotte



**ARS MAYOTTE**

Centre Kinga – 90, route Nationale 1 - Kawéni – BP 410 – 97600 MAMOUDZOU  
Standard : 02 69 61 12 25  
[www.ars.mayotte.sante.fr](http://www.ars.mayotte.sante.fr)

Maescha dé Unono\*  
\*La vie, c'est la santé



## Annexe 1 : Littérature des pathologies tropicales et ubiquitaires

- Le [ePILLY Trop](#) recense la plupart des fiches relatives à ces pathologies spécifiques ou grands syndromes plus génériques<sup>1</sup> : vous y retrouverez les grandes lignes de l'épidémiologie, des présentations cliniques, modalités diagnostiques et prises en charge thérapeutique.
- Un [focus spécifique rapide](#) sur la prise en charge ambulatoire des diarrhées des nourrissons et leurs signes de gravité/indication à une orientation hospitalière. Pour plus de détails et en anglais: [Thomson \(sfpediatrie.com\)](http://Thomson(sfpediatrie.com)).

---

<sup>1</sup> Diarrhée infectieuse : p.280 ; TIAC : p.293 ; Hépatite A : p.668 ; Typhoïde : p.253 ; Shigellose : p.543 ; Choléra : p.245 ; Polio : p.685 ; Infections de la peau : p.412





Schéma de veille renforcée  
alerte - réponse

